



Titre : Mise en place de la conciliation médicamenteuse pour les patients inclus dans un essai clinique

Auteur(s) : L. Mioux¹, F. Ranchon^{1,2}, A. Dubromel¹, C. Peyrol¹, P. Doucey¹, V. Schwiertz¹, C. Rioufol^{1,2}

Affiliation(s) : ¹UPCO Centre Hospitalier Lyon Sud ; ²EMR 3738 Ciblage Thérapeutique en Oncologie

Mots clés (max 3) : Conciliation médicamenteuse, essais cliniques, pharmacie

Résumé (max 300 mots) :

Introduction

De nombreuses études ont montré l'intérêt de la conciliation médicamenteuse (CM) dans la prévention et l'interception des erreurs médicamenteuses, notamment en cancérologie. Les patients inclus dans des essais cliniques sont particulièrement à risque d'erreurs médicamenteuses, notamment pour des phases précoces, car le risque d'interactions médicamenteuses n'est pas toujours bien décrit avec les molécules expérimentales. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'intérêt de la CM chez les patients atteints de cancer et inclus dans un essai clinique.

Méthode

Une CM proactive a été mise en place en juin 2018. L'interne en pharmacie est en charge du recueil d'informations sur les traitements prescrits, non prescrits et les médecines alternatives complémentaires. Trois sources d'informations sont consultées (le patient, les dispensations à l'officine, et le dossier médical), conformément aux recommandations de l'HAS. L'ensemble des traitements pris par le patient est analysé au regard des critères d'inclusion ou d'exclusion dans l'essai clinique, relatifs aux traitements. Une synthèse est ensuite transmise aux équipes médicales.

Résultats

56 patients ont bénéficié d'une CM. En moyenne, les patients avaient 9 médicaments, avec un total de 534 traitements. 53 interventions pharmaceutiques (IP) ont été réalisées, chez 20 patients (36%). L'arrêt de 23 traitements, dont 22 de médecines alternatives et complémentaires, était nécessaire pour l'inclusion du patient dans l'essai, correspondant à 26% de non-respect des exigences du protocole et à 17% d'associations contre-indiquées. Les autres IP portaient sur des optimisations thérapeutiques sans lien avec l'inclusion dans l'essai clinique.

Conclusion

La conciliation des traitements médicamenteux est une étape indispensable avant l'inclusion d'un patient dans un essai clinique afin de sécuriser sa prise en charge. Le recours aux médecines alternatives et complémentaires est un élément indispensable à recueillir et analyser avant l'inclusion des patients dans un essai.